

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Décembre 2020

Message du maire

Décembre, cette période habituelle de réjouissances longuement attendue, que nous offre habituellement ces rencontres amicales où nous en profitons pour savourer les avantages de vivre en société, de bénéficier de ses rencontres qui nous permettent de se raconter les anecdotes de l'année qui tire à sa fin et de s'amuser à prédire les événements qui feront la une dans la prochaine année. 2020 passera à l'histoire pour sa pandémie qui nous aura privée d'une partie de nos habitudes qui nous font tellement de bien au moral. Ces échanges qui nous permettent, de s'informer des événements importants dans la vie des gens que nous côtoyons et par la même occasion, savourer cette période de partage et de réjouissances.

Bien que la pandémie bouscule notre existence et nos habitudes de vie, il faut quand même, pour vote conseil municipal, penser au bilan de l'année qui se termine, faire le point sur ce qui a bien fonctionné et ce qui pourrait être amélioré, afin de mieux préparer la prochaine année. Votre conseil municipal prend très au sérieux cet exercice de réflexion sur l'année qui se termine et, surtout, sur les exigences et les opportunités de la prochaine. Une séance de travail en groupe sur les projets de la prochaine année et aussi sur les moyens dont nous disposons pour réaliser ses projets, après, bien sûr, avoir comblé toutes les obligations qui sont nécessaires pour le bon fonctionnement de la municipalité.

A la conclusion de cet exercice nous avons dû faire des choix entre améliorer le fonctionnement et la qualité de notre espace de vie collective et les capacités que nous avons ensemble pour les réaliser. En cette période d'incertitude sur le plan sanitaire il faut rester très prudent dans nos élans de vouloir rapidement faire des changements qui nous engageraient sur des sorties de fond importantes.

Pour la prochaine année, nous devons ajouter au secteur des services un nouveau service, soit la récupération des matières compostables. La décision d'ajouter ce service a été prise il y a déjà quelques temps mais sa réalisation prendra effet au cours de l'année 2021. Bien sûr, ce service sera une charge supplémentaire pour chaque domicile dans la prochaine année, mais pour l'avenir ça devrait se solder par moins de déchet et donc par des augmentations de coût moins grandes pour la disposition des vidanges.

Je termine en souhaitant une agréable période de réjouissances à l'occasion des fêtes de Noël et de la nouvelle année et espérons que la prochaine année sera porteuse d'un retour à la normale dans nos traditions d'échange qui agrémentent notre vie en société.

Denis Richard

Maire



Table des matières

Message du maire	1
Publication municipale	2-3
Autres informations	3-4

DATE DE TOMBÉE : 7 janvier 2021

PROCHAINE PARUTION : 15 janvier 2021

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : mun.leclercville@videotron.ca

Principales décisions prises par le conseil municipal de décembre 2020

En collaboration avec l'OTJ, autoriser une dépense de 5 \$ par enfant pour l'achat de cadeaux (budget maximal de 325 \$) en lien avec une activité de Noël – ballade en traîneau;

Contribuer aux paniers de Noël à hauteur de 100 \$;

Contribuer à la Fondation Philippe Boucher à hauteur de 100 \$;

Autoriser la directrice générale à payer les factures no 1887 au montant de 9 205,48 \$ (voirie), no 1888 au montant de 3 639,82 \$ (urbanisme) et les factures nos 1889 (620,87 \$), 1902 (1 086,51 \$) et 1903 (241,45 \$) à Les Entreprises Édouard Paquette enr.;

Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil :

Lundi 11 janvier 2021	Lundi 8 février 2021
Lundi 8 mars 2021	Lundi 12 avril 2021
Lundi 10 mai 2021	Lundi 7 juin 2021
Lundi 12 juillet 2021	Lundi 9 août 2021
Lundi 13 septembre 2021	Lundi 4 octobre 2021
Lundi 15 novembre 2021	Lundi 6 décembre 2021

Autoriser l'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques au bâtiment de l'ancienne caisse;

Nommer les élu(e)s responsable de divers comités :

Maire suppléant: Denis Auger

Eau potable et eaux usées: Denis Richard

Service de collecte des déchets, de la récupération et des matières organiques: Denis Richard

Développement / CDECL: Denis Richard, Denis Auger et Charles-Étienne Beaudet

Parc de l'Île et quai : Francis Laliberté

Comité consultatif d'urbanisme (CCU): Pierre-Yves Lemay et Sophie Bédard

Service d'incendie : Francis Laliberté

MADA : Sophie Bédard

Loisirs (OTJ) : Bruno Desrochers et Denis Auger

Tourisme, culture et patrimoine : Charles-Étienne Beaudet

Sécurité civile : Denis Richard

Travaux publics – voirie : Denis Auger

OBV du Chêne : Bruno Desrochers

Informations municipales

FERMETURE DES BUREAUX

À noter que les bureaux de la municipalité seront fermés pour la période des fêtes du 21 décembre 2020 au 7 janvier 2021. Pour toute urgence, communiquez avec l'inspecteur municipal au 418 971-0055.

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël doivent être déposés au 942, rue Saint-Jean-Baptiste devant le bac de résidus verts au plus tard le 10 janvier 2021.



fadoq

Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Heureux Noël à chacun et chacune. Une Année de Santé de Joie et de paix.

Les effets de la pandémie nous obligent à reporter le traditionnel dîner de Noël.

À l'an prochain!



AVIS PUBLIC

Modification au rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville, que Conformément à l'article 43 de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (L.Q.2020, chapitre 7) et à l'Article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.Q., chapitre F-2.1), ce qui suit :

1. Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Leclercville déposé le 15 septembre 2018 pour les exercices financiers 2019 à 2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (LQ 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'Article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

2. L'ensemble de ces modifications a été effectué au moyen d'un certificat global et les modifications auront effet à compter du 1er janvier 2021;

3. Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

Donné à Leclercville, ce 11^e jour du mois de décembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 11^e jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 décembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Calendrier collectes/séances 2021 (janvier à mai)

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LÉGENDE

RECYCLAGE	
DÉCHETS	
VOLUMINEUX	
CONSEIL MUNICIPAL	

Nouveau bac pour la collecte des matières organiques

Au printemps 2021, chaque résident recevra un bac pour les matières organiques. Des informations supplémentaires vous seront acheminées afin de vous aider à savoir ce qui est permis d'y déposer. **Prenez note que le calendrier des collectes annuelles que vous avez l'habitude de recevoir en décembre n'est pas complet puisque les dates des collectes risquent de changer avec l'ajout de la collecte des matières organiques. C'est pourquoi nous l'avons inclut dans le journal. La collecte pour la période des Fêtes ne change pas.**





Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1
Francis Laliberté Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6 et maire suppléant

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette(418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet(819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux(819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00